

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :—

CHAMBRE DE COMITÉ No 2,
MERCREDI, 1er mai 1895.

Le comité permanent du compte rendu des Débats a l'honneur de présenter son premier rapport :

Votre comité ayant en vue la prompte impression des débats, croit devoir appeler l'attention de votre honorable Chambre sur le second rapport qu'il lui a présenté à la dernière session, et il recommande que l'on s'y conforme en tous points. Ce rapport est ainsi conçu :

CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MARDI, 17 avril 1894.

Le comité permanent du compte rendu des Débats a l'honneur de présenter son deuxième rapport.

Votre comité recommande que les sténographes aient à transmettre sans retard leur manuscrit à l'imprimerie ; que les correcteurs d'épreuves envoient les galées corrigées aux sténographes, qui les délivreront aux sénateurs pour que ceux-ci puissent reviser leurs discours. Afin que l'édition révisée des débats contienne les corrections faites à leurs discours par les sénateurs, les galées seront rendues aux sténographes dans les vingt-quatre heures après leur réception ; ce délai passé, les sténographes retourneront les galées à l'imprimerie où on les mettra sous format de volume pour la distribution générale. Par suite de cet arrangement, la livraison des deux cents exemplaires de l'édition non révisée sera discontinuée.

L'attention de votre comité a aussi été appelée sur les prix exigés pour les exemplaires extra du compte rendu quotidien des Débats du Sénat, et il soumet avec ce rapport un tarif que lui a proposé l'Imprimeur de la Reine.

Hansard du Sénat.

Prix des exemplaires des Débats du Sénat, édition quotidienne révisée, lorsqu'ils seront tirés en même temps que les exemplaires destinés au Sénat.

De 1 à 32 p. inclusivement.....	1½ centin par exemplaire.
De 32 à 64 p. "	3 centins "
De 64 à 96 p. "	4½ centins "

Pour ne pas retarder la distribution des exemplaires du Sénat, il sera nécessaire de donner la commande dans les deux jours qui suivront le débat.

Le tout respectueusement soumis.

JOS. H. BELLEROSE,
Président.

Votre comité recommande aussi que M. William Smith soit ajouté pour le présent au personnel des sténographes du Sénat, et qu'il ait à remplir sous la surveillance du comité les devoirs qu'on lui assignera ; et qu'il reçoive pour ses services une rétribution sur le pied de trente piastres par semaine.

Votre comité recommande aussi que l'on affecte à l'usage des sténographes officiels une chambre plus commode et mieux aménagée pour leur service.

Le tout respectueusement soumis.

JOS. H. BELLEROSE,
Président.